Signature électronique

Présentation MEDEF - 08/08/2024 DINUM - GNC

Qu'est-ce qu'une signature électronique?

La signature électronique est un procédé électronique qui permet d'identifier le signataire et de garantir l'intégrité d'un document électronique

Elle permet également de rapporter la preuve du consentement de la personne signataire



Différences avec la signature manuscrite ?

- Nature technologique
- Normes et standards
- Sécurité et authenticité

Voir l'arrêt récent de la Cour de cassation, chambre commerciale, 13 mars 2024, 22-16.487



Quelle valeur légale ?



Code civil NC art. 1316-4

+

Décret n°2001-272 du 30 mars 2001

Les niveaux de signature - Décret de 2001 + elDAS

- Simple : elle garanti l'intégrité de l'acte mais elle présente un faible niveau de sécurité et d'authentification, car les informations d'identité sont déclaratives
- Sécurisée (avancée elDAS) : elle permet d'identifier son auteur avec plus de certitude grâce à un processus de vérification, de lier la signature à son auteur, de garantir l'intégrité de l'acte signé
- (elDAS Avancée + certificat électronique qualifié : l'identité du signataire repose sur un certificat électronique qualifié)
- Qualifiée: ce niveau nécessite un certificat électronique qualifiée et un dispositif qualifié de création de signature électronique (clé usb, carte à puce etc. certifiés par l'ANSSI)

Quel niveau de signature choisir?

Vraisemblance du litige

Gravité du litige

Obligation règlementaire

Quelle probabilité?

Quel impact?

Quel texte?

Type de document

Compte rendu de réunion interne ?

Acte notarié?

	NC : Signature électronique elDAS : Simple	NC : Signature électronique sécurisée eIDAS : Avancée	elDAS : Avancée reposant sur un certificat qualifié	NC : Signature présumée fiable eIDAS : Qualifiée
Accessibilité et coûts	•	()	.	
Degré de preuve de la fiabilité			•	•
Niveau de fiabilité de l'identité du signataire		•>	•	•
Niveau de sécurité du dispositif de signature électronique		•	•	•